

Entrevista a Leopoldo Calvo-Sotelo

Source: Secretaría de Estado para la Unión Europea, Madrid, 1016.1.III. ESP, 8c.

Copyright: (c) Ministerio de Asuntos Exteriores y de Cooperación de España

URL: http://www.cvce.eu/obj/entrevista_a_leopoldo_calvo_sotelo-fr-774538dd-38bf-41d7-ae63-5a1f2076b6fb.html

Date de dernière mise à jour: 20/02/2014

89/100000

1.- Monsieur le Ministre, vous avez visité Bruxelles et discuté déjà avec la Commission Européenne et plusieurs Gouvernements de la Communauté. L'Espagne est-elle vraiment décidée à devenir le dixième membre de la Communauté? L'Espagne se sent-elle plus que jamais européenne?

R.- Sans aucun doute. L'Europe représente pour l'Espagne un objectif clair. Lorsque, le 28 juillet 1977, l'Espagne présenta sa demande formelle d'Adhésion aux Communautés Européennes, ce ne fut point là un geste fortuit, mais l'expression d'un désir profond du peuple espagnol.

Notre pays n'a pas seulement des raisons historiques pour faire partie de cette grande entreprise européenne, mais aussi des raisons économiques : presque la moitié de notre commerce extérieur -non inclus le pétrole- se développe avec la Communauté. L'Espagne possède en ce moment les conditions requises pour devenir membre de plein droit de cette communauté de nations -- qui poursuivent un même idéal, et elle est consciente des obligations et des droits qui en découleront.

2.- La visite du Président Giscard d'Estaing à Madrid, semble - avoir troublé l'affaire concernant la demande d'adhésion de l'Espagne. Il semble que les intérêts agricoles français sont les seuls à être en jeu, mais un compromis serait-il possible ?

R.- Du point de vue espagnol, la visite du Président français, M. Valéry Giscard d'Estaing, a été nettement positive. Il s'est établi un nouveau dialogue entre Paris et Madrid, qui correspond à la tradition d'amitié et de coopération entre deux pays voisins ayant des intérêts communs dans de nombreux domaines. C'est précisément cette condition de voisins qui est à la base de certains problèmes, qui doivent être résolus d'après les règles en vigueur dans les relations entre deux nations amies.

L'attitude du Président Giscard d'Estaing a été claire à ce sujet. Il a manifesté que l'Europe ne sera pas complète sans -- l'intégration de l'Espagne. Les réactions qui se sont produites en France lors du voyage du Chef de l'Etat français, sont une -- toute autre chose. Nous ne pouvons que les considérer comme des questions de politique intérieure française. La France est divisée quant à l'adhésion de l'Espagne, d'une manière qui atteint -- aussi bien la majorité que l'opposition.

2.

Pour ce qui est des intérêts agricoles français, je pense qu'il y a toujours une solution quand il existe la volonté politique d'y parvenir. Et dans ce cas-là, je pense qu'elle existe. Le Gouvernement français s'est montré favorable à l'entrée des pays candidats, et le projet de réaliser un plan de développement pour les régions agricoles françaises les plus touchées par l'adhésion espagnole, en est sans doute une preuve.

3;- Que fait votre Gouvernement pour préparer l'Espagne ainsi que le peuple espagnol à l'entrée dans le Marché Commun? Comment voyez-vous le Timing, la période de transition, l'étape finale?

R.- Notre travail depuis ma nomination en tant que Ministre pour les Relations avec les Communautés Européennes, s'est orienté dans un double sens. D'une part, négocier avec les organismes communautaires compétents et maintenir des relations et des contacts avec les Gouvernements des Neuf; d'autre part, préparer un climat tel en Espagne, que l'entrée dans les Communautés ait lieu dans l'acceptation générale. Cette dernière existe déjà d'une façon quasi unanime dans la première étape de notre adhésion. Tous les partis politiques à l'exception de quelques groupes minoritaires non représentés au Parlement, se sont montrés favorables à l'entrée de l'Espagne.

Nous pensons que l'entrée de l'Espagne dans les Communautés est une affaire d'Etat, non de Gouvernement, bien que ce dernier ait la compétence pour négocier. Mais nous sommes déjà en contact avec les forces politiques, sociales et économiques du pays, de façon à ce que ce pont de vue se concrétise dans la réalité. D'autre part, nous préparons un plan d'action dans le but de répandre et d'affermir dans l'opinion publique espagnole les idéaux d'une Europe unie, aussi bien du point de vue économique que politique, dont l'Espagne fera partie un jour.

Au sujet du timing, il est difficile de faire des prévisions. Cependant, nous espérons qu'avant la fin de l'année, la Commission présentera son Avis sur l'adhésion de l'Espagne,, et que dans les premiers mois de 1979 nous pourrions entreprendre les négociations; ce qui fait que l'Espagne pourrait devenir membre des Communautés environ vers 1982. La période de transition devra s'établir en fonction de la sensibilité des différents secteurs et de la répercussion que notre entrée peut avoir sur l'Espagne et sur la Communauté. La Commission a

prévu que cette période pourrait s'étaler sur une durée de cinq à dix ans.

4.- L'Espagne devra-t-elle faire appel à de nombreuses dérogation et facilités pendant la période de transition en matière agricole et industrielle?

R.- L'entrée d'un pays dans la Communauté implique toujours une certaine entente des économies respectives. Dans notre cas, aussi bien les Neuf que nous-mêmes, nous devons revoir de nombreux aspects de nos structures agraires et industrielles, mais aussi des institutions juridiques ou de la législation. Lorsqu'un pays fait partie d'une organisation telle que la C.E.E., il lui faut renoncer à une partie de sa souveraineté, pour la reprendre collégialement à Bruxelles, ce qui ne veut pas dire qu'il ait à renoncer à défendre ses propres intérêts. Je ne pense pas que le fait que l'Espagne, comme n'importe quel autre pays candidat, ne va point renoncer à son intérêt national puisse être contesté, mais elle essaiera plutôt qu'il en soit tenu compte dans les limites permises par les règles communautaires. L'enjeu est important; cela demandera de la patience et la volonté d'aboutir. Nous sommes prêts à faire des concessions tout comme la Communauté doit l'être. C'est là le point de départ et le fondement de toute négociation.

5.- Que pensez-vous, Monsieur le Ministre, des rapports hispano-belges?

R.- Nos relations se trouvent, à mon avis, à un des meilleurs moments de leur histoire. Au cours des derniers mois, la visite de LL.MM. le Roi Juan Carlos et la Reine Sofia en Belgique, a constitué un jalon d'une importance primordiale, tout comme celle que LL.MM. le Roi Baudouin et la Reine Fabiola feront prochainement en Espagne.

Quant à mon expérience personnelle, je tiens à rappeler que ma première visite à une capitale communautaire, a eu lieu à Bruxelles. J'ai eu alors l'occasion de rencontrer le Premier Ministre, M. Tindemans, et d'autres Personnalités du Gouvernement.

J'ai trouvé chez vous le désir de resserrer nos liens d'amitié, de créer de nouvelles voies de coopération, et de rapprocher nos deux peuples.

D'autre part, l'Espagne partage avec la Belgique la même disposition

4.

et la même volonté de construire une Europe plus solide, plus cohérente et plus unie.